règlements allemands pour l'emploi de la main-d'œuvre étrangère.

M. Brunéton, délégué général à la main-d'œuvre française en Allemagne, recommande à ses collaborateurs d'avoir l'esprit social

Berlin, 26 octobre. — A l'issue du congrès des délégations européennes auprès du Front du travail allemand, la délégation française a tenu une dernière assemblée.

M. Robert Casagnet, délégué général, fit le point de l'action de la délégation officielle française au cours de ces derniers mois.

M. Brunéton prononça une importante allocution dans laquelle il donna des consignes de travail à ses délégués.

« Je vous demande, leur dit-il, d'avoir l'esprit social. Etre social, c'est connaître et comprendre son prochain, c'est faire abstraction de soi pour ne penser qu'aux autres. Vous servez et servir, c'est sacrifier ses tendances personnelles pour ceux qui ont besoin de vous.

» Trop de Français restent fixés sur la portion d'histoire statique des derniers trois quarts de siècle. Cette portion d'histoire est toute remplie par l'antagonisme franco-allemand. Ils ne savent pas voir que l'histoire n'est pas statique. C'est une vie qui se transforme. Les circonstances ont changé. »

Le service des prisonniers de guerre se charge de transmettre les pièces officielles dont les captifs peuvent avoir besoin

Vichy, 26 octobre. — La direction du service des prisonniers de guerre communique :

Il arrive de plus en plus fréquemment que des familles mettent dans les colis de prisonniers des pièces telles que : actes de naissance ou de mariage, certificats divers, etc...

La direction du service des prisonniers de guerre attire de nouveau l'attention sur le fait que tout envoi de documents dans les colis est interdit par les autorités allemandes et que toute infraction à cette règle risque d'entraîner la confiscation totale du colis.

En outre, la direction du service des prisonniers de guerre rappelle qu'elle transmet aux prisonniers, sur leur demande expresse, contresignée par l'homme de confiance, les pièces officielles dont ils peuvent avoir besoin.

Les organisations Todt deviennent « entreprises bloquées » par une ordonnance du ministre Speer

Paris, 26 octobre. — Une ordonnance de M. Speer, ministre du Reich, déclare « entreprises bloquées » les organisations Todt établies en territoire français occupé. Cette mesure accorde aux ouvriers qui font partie de ces organisations, divers avantages économiques et sociaux, mais ne leur permet pas d'aller travailler ailleurs.

L'embauche comme mineur du fond mettra fin à toute situation irrégulière au regard du S.O.T.

Paris, 26 octobre. — Le ministère de la production industrielle communique :

Par une lettre du 23 octobre, le chef du gouvernement a autorisé les houillères à reprendre librement l'embauche pour les travaux du fond. Il a donné l'assurance que tous les mineurs du fond seraient exemptés de tout service en Allemagne et libérés, du fait du travail dans les dites mines, de toute autre obligation vis-à-vis du service du travail obligatoire quelles que soient leur classe de recrutement et leur occupation antérieure. Une seule condition : soit posséder les capacités physiques requises, soit avoir une formation professionnelle antérieure permettant aux candidats de rendre aux mines les services que celles-ci sont en droit d'attendre. Les engagements réalisés dans les journées qui suivront immédiatement la diffusion du présent appel, et jusqu'à une date limite qui sera fixée sous peu, mettront fin à toute situation irrégulière au regard de la loi sur le service du travail obligatoire. Dans chaque région, tous ceux que la question intéresse, trouveront toutes précisions utiles directement auprès des exploitations minières et de la plupart des négociants en charbon.

Les dissensions du Comité d'Alger

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

De plus, l'Afrique du Nord doit fournir 30.000 tonnes de farine en échange du matériel de guerre que les Américains livrent à l'armée française.

La première conséquence de cette exploitation est la réduction des rations de pain déjà insuffisantes. Les pommes de terre ont complètement disparu du marché depuis six mois. Le manque de produits pharmaceutiques se fait surtout sentir, car les Britanniques et les Nord-Américains les ont réservés à leurs troupes, tandis que les médicaments les plus nécessaires font complètement défaut à la population civile française.

Le général Bergeret vivait retiré à Dakar...

Il est arrêté quand même

Amsterdam, 26 octobre. — L'agence Reuter apprend d'Alger que le général Jean Bergeret, ancien ministre de l'air, a été arrêté sur ordre du Comité dissident. Il se trouve actuellement en détention en Afrique occidentale française.

L'agence anglaise précise que le général a été arrêté à Dakar où il vivait retiré.

Le service juridique à l'usage des travailleurs français en Allemagne

Un service juridique chargé d'assurer la défense des intérêts privés, d'ordre personnel, familial et matrimonial des travailleurs français en Allemagne, est installé à Berlin, sous la direction de Me Noly, avocat au barreau de Belfort.

Il se propose de renseigner avec précision les travailleurs qui ont laissé en France des situations litigieuses ou ceux pour lesquels il s'en créerait et d'assurer la liaison avec les hommes de loi chargés en France du développement de leurs affaires litigieuses.

Front de l'Est

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

bousées avec de lourdes pertes en hommes et en matériel.

» La même situation s'est produite entre Melitopol et Sapanje, où dans la journée de lundi, une nouvelle vague d'assaut soviétique a attaqué, toutes les 90 minutes les lignes allemandes.

» La ville de Melitopol se trouve il est vrai, au pouvoir des bolchevistes après destruction de toutes les installations militaires importantes. Mais les tentatives de l'ennemi de rest̂ées inefficaces malgré la mise en ligne de grandes quantités de matériel technique, grâce à la réaction immédiate des troupes allemandes.

» On peut se représenter aisément quelles sont les pertes subies par les Soviets au cours de la semaine dernière, lorsqu'on considère que depuis fin septembre, ils ont perdu 2.282 tanks 1503 avions et 40 % de tous les effectifs qu'ils ont jetés dans la bataille. »

Toutes les installations militaires de Dniepopetrovsk ont été détruites

Berlin, 26 octobre. — Le D.N.B. publie les détails suivants relatifs au communiqué militaire :

« Dans la boucle du Dniepr, le commandement allemand a tiré la conséquence logique du développement que les opérations ont pris dans ces derniers jours, en ce sens qu'il a abandonné les régions exposées situées dans les alentours de Dniépropetrovsk ainsi que la ville elle-même et qu'il a retiré sans combat, ses troupes sur une ligne plus courte, après avoir détruit de fond en comble toutes les installations qui auraient pu être de quelque utilité pour l'ennemi.

« Sur les nouvelles positions allemandes, toutes les attaques ennemies ont échoué avec de lourdes pertes en matériel blindé pour l'ennemi.

« Aux endroits où ils s'étaient infiltrés, les Soviets ont essayé, une nouvelle fois de percer au moyen de puissantes forces blindées et d'infanterie en direction de Krivoi-Rog. A la suite de violents combats, les assauts des Soviets se sont cependant effondrés »

Le quatrième anniversaire du gouvernement général en Pologne

Cracovie, 26 octobre. — Le gouvernement général a commémoré aujourd'hui, le 4e anniversaire de sa fondation. A l'occasion d'une réunion gouvernementale le chef de l'administration allemande, a certainement d'Etat Dr. Buehler, a fait un compte rendu détaillé de l'activité de son gouvernement au cours de ces quatre années. Il souligna que l'administration allemande ne pratiquait aucune politique de haine ou d'extermination envers la population autochtone mais bien une politique basée sur la fermeté et la justice.

Prenant à son tour la parole, le Reichsminister Frank, gouverneur général, souligna que le peuple polonais avait le devoir de mettre toutes ses forces au service de l'Europe.

La cérémonie fut rehaussée par un concert spécial de la Philharmonie du gouvernement général et par une représentation de gala donnée au théâtre d'Etat.

L'abandon des petits peuples aux Soviets par les Anglo-Américains

Berlin, 26 octobre. — L'abandon des petits peuples aux Soviets est depuis longtemps chose entendue entre les Alliés, écrit le « Voelkischer Beobachter » :

« Il ne reste plus maintenant, poursuit ce journal, qu'à trouver une formule adéquate, pour sceller cet acte de trahison. Pour les nations menacées, et tout l'Occident, il n'existe qu'une seule protection possible, la barrière de l'Est où une lutte sans merci est engagée contre l'armée rouge, cheville ouvrière de la révolution mondiale bolchéviste ».

De son côté, la « Deutsche Allgemeine Zeitung », se référant à un article paru dans le journal soviétique « La guerre et la classe ouvrière », déclare :

« Ceux qui malgré tout avaient encore un rien d'espoir doivent être convaincus à présent que les comités d'émigrés de Londres ne constituent plus aucun obstacle à la réalisation de l'ensemble des revendications bolchevistes à l'égard de l'Europe. Depuis pas mal de temps déjà, le Foreign Office a fait comprendre à ces comités qu'il entendait se désolidariser de plus en plus de leur sort ».

La « Borsen Zeitung » souligne en particulier que les Soviets n'ont guère envie de faire des concessions à leurs alliés occidentaux. Ils ne prennent aucun engagement, mais, par contre, formulent des revendications étant persuadés qu'ils pourront manœuvrer à leur guise les Anglo-Américains.

Des légionnaires français sont partis lundi pour le front de l'Est

Paris, 26 octobre. — Un contingent de légionnaires sous les ordres du capitaine Bridoux, fils du général secrétaire d'Etat à la défense, est parti lundi soir pour le front de l'Est.

Sur le quai de la gare de l'Est, on notait la présence de M. de Brinon, président du Comité central de la L.V.F.

A PROUVILLE, UN GARÇONNET EST ÉCRASÉ PAR UN CHARIOT. — En voulant grimper sur un chariot en marche, à l'insu du conducteur, le petit Auguste Bucamp est tombé sous la roue avant du véhicule et a été tué sur le coup.

EN ASIE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Tokio, 26 octobre. — Dans son discours prononcé à la Diète, le ministre de la marine Shimada, a annoncé que la marine japonaise a coulé, du 15 juin au 20 octobre, 17 croiseurs, 18 contre-torpilleurs, et 70 transports jaugeant 320.000 tonnes.

Pendant la même période, 161 avions ont été abattus.

Une attaque de l'aviation japonaise contre une base de ravitaillement dans l'Inde orientale

Tokio, 26 octobre. — Des unités de l'aviation de l'armée japonaise ont entrepris, annonce-t-on de Rangoon, une attaque par surprise contre une base de ravitaillement ennemie fort importante dans la partie orientale de l'Inde, à environ 80 km. au sud de Chittagong. Au cours de cette attaque, des installations portuaires, des abris de troupes, des entrepôts et autres bâtiments furent détruits.

Tous les avions japonais sont rentrés indemnes à leur base.

60 avions anglo-américains abattus au-dessus de Rabaul

Tokio, 26 octobre. — Des formations de l'aéro-navale japonaise ont descendu au-dessus de Rabaul (Nouvelle-Bretagne) un total de 60 appareils ennemis sur une formation mixte de plus de 200 bombardiers et chasseurs adverses qui avaient tenté à plusieurs reprises, les 23 et 25 octobre, d'attaquer les positions japonaises.

Les combats en Nouvelle-Guinée

Tokio 26 octobre — Un communiqué du grand quartier général impérial annonce que de violents combats continuent entre des troupes australo-américaines et des forces armées nippones en Nouvelle-Guinée. D'opiniâtres combats se livrent actuellement au nord de Finschhafen, à l'embouchure du fleuve Song. Au cours des opérations les troupes nippones ont remporté déjà des succès appréciables.

Le choléra a fait 30.000 victimes dans la province de Madras

Stockholm, 26 octobre — On mande de Bombay à l'agence Reuter que de juin à fin août 1943 plus de 30.000 personnes sont mortes de choléra dans le district de Malaby (province de Madras).

A Lille, M. RENAUDIN définit le sens de la politique familiale de la France

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il faut « penser famille »

La famille a été battue en brèche depuis cent cinquante ans. Dans tous les domaines, politique, social, économique on l'a combattue. Pour faire pénétrer la famille dans l'ensemble de notre vie, tour est à repenser. Des puissances s'y opposent : celles des intérêts privés, des mœurs, de l'esprit, de l'immoralité, des faits, qui se traduisent par les difficultés matérielles et l'éparpillement des familles ; puissance de l'opinion, surtout, qui ne comprend pas. Pour reconstruire, il faut conjuguer tous nos efforts et voir grand. Effort massif de rééducation pour créer un climat familial sans lequel on ne fera rien. Il nous faut abandonner l'idée de sauvetage de la famille pour lui substituer celle de reconstruction de la famille. C'est affaire de conquête. On édifie un régime nouveau. Mais l'homme, sa pensée, son esprit, son travail, qui le refera si ce n'est la famille ? Le mot « famille » c'est tout un programme : c'est la restauration de l'homme à son foyer dans toute sa plénitude de père et de chef, la restauration de la femme à son foyer, dans sa fonction d'éducatrice et de mère. Il n'y a rien de mieux à faire, en France, et il n'y a pas de tâche plus pressée que celle-là. »

Tenir, aller de l'avant, convaincre

Les consignes du commissaire général sont heureusement vagues. Encore faut-il les animer. Elles se résument en une phrase : Tenir, aller de l'avant, convaincre.

« Vous avez des œuvres vivantes, magnifiques, prospères, dit l'orateur. Il faut leur garder toute leur vitalité. Bientôt, demain, la loi Gounot sur les associations familiales entrera en action. Un souffle révolutionnaire animera cette loi qui donne à la famille, accès à la vie publique du pays. « Le nouvel Etat français sera familial » avait dit le Maréchal. La loi Gounot va préparer la famille à cette mission. Du canton, la famille remontera par elle jusqu'à la nation. Il faut donc tout subordonner au succès de cette loi ; j'ai confiance qu'elle réussira. Elle constitue la plus belle chance qui ait jamais été donnée à la famille française de se refaire. Ayons la foi agissante ! Que l'on proclame la famille que l'on se tasse ! La France avait perdu son fondement le plus solide, en même temps que son équilibre, elle est en train de les retrouver. Continuez votre action, dit en terminant M. Renaudin. Vous êtes dans la bonne voie. Ensemble, nous arriverons à vaincre. »

LA VISITE DE LA MAISON DE REPOS DE CHÉRENG

M. Renaudin se rendit ensuite à la Maison de repos de Chéreng, où il arriva vers 17 h. 45. Il fut magnifiquement accueilli dans le château où tout avait été préparé à cette intention. Au cours de cette réception de caractère plus intime qu'officiel, un garçonnet lui fut un compliment tandis qu'une petite fille lui offrait des œillets.

M. Lepers, maire, prononça des mots de bienvenue, puis M. Désiré Goddyn retraça l'activité du service de l'aide aux mères.

M. Renaudin remercia les protagonistes de ce mouvement, et souligna qu'à sa connaissance, cette maison était unique en France. Après avoir exprimé sa joie de se trouver ainsi au milieu de ce groupe de mamans et d'enfants, il conclut en souhaitant la multiplication de semblables établissements.

Après la visite du château, M. Renaudin se retira tandis qu'enfants et mamans chantaient un arrangement de circonstance sur l'air connu de « Ça sent si bon la France ».

Parmi les personnalités présentes, on remarquait MM. Carles, Tirloy, Leurent, Lesay et D. Loridan, adjoint au maire et délégué du Secours national et M. le docteur Deconsailles, médecin contrôleur de l'établissement.

A l'exposition « Prisonniers »

A 19 h., accompagné de M. Tirloy, le commissaire général à la famille est allé visiter l'exposition « Prisonniers ».

Il s'est intéressé en particulier aux charmants dessins d'enfants de prisonniers rassemblés au rez-de-chaussée.

LE VERNISSAGE DU SALON DES ARTISTES MUTILÉS ET BLESSÉS DE GUERRE aura lieu le 6 novembre, au musée Cognacq-Jay.

CHRONIQUE REGIONALE

RÉSOLUTION présentée au Chef de l'Etat concernant la concentration

Le Groupement interprofessionnel de la petite et moyenne entreprise, considérant que la concentration industrielle et commerciale opérée au préjudice exclusif des petites et moyennes affaires serait contraire aux intérêts généraux du pays ; qu'elle serait en opposition avec les directives données par le Maréchal dénonçant la puissance des trusts et leur pouvoir de corruption :

Demande : que la concentration soit appliquée d'une façon juste et équitable à tous les échelons de l'activité de façon que tous les groupes d'entreprises subissent la loi, et qu'en aucun cas il ne soit porté atteinte aux petites et moyennes entreprises, facteurs et armature économiques de la France, tant que subsisteront des entreprises d'esprit purement spéculatif dépendant de personnes et de groupements aux activités multiples.

Demande en outre que, dans le commerce, les premières mesures de concentration s'appliquent aux maisons dites à succursales ou à rayons multiples.

Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser à MM. J. Bouches, délégué régional, 8, rue Jacquard, à Armentières (Tél. 40), et Thevenet, secrétaire régional, 16, rue Alexandre-Leleux, à Lille (Tél. 461.75).

La « Quinzaine des jeunes »

M. Hovaere expose les réalisations de la délégation régionale à la jeunesse

Lundi, à 10 h., vingt-deux journalistes, invités par la délégation régionale à la jeunesse du Nord, ont été reçus 12, rue Meurein, dans les bureaux de M. Hovaere, délégué régional qui dressa le bilan de la délégation à la jeunesse et notamment du commissariat au travail des jeunes, qui s'occupe de la formation professionnelle des jeunes apprentis.

La délégation régionale à la jeunesse, est très fortement aidée par la Maison du prisonnier et par la propagande ouvrière du ministère de l'information. Et l'on a presque réalisé l'union de tous les jeunes, et cette unité est due surtout au précieux concours de S. Em. le cardinal Liénart.

A l'issue de cette conférence, les journalistes furent reçus successivement par M. Thellier de Poncheville, rue d'Inkermann, et au Cercle des étudiants catholiques, rue Meurein. L'après-midi, ils se rendirent à Tourcoing pour visiter l'institut Bévigné et le centre de formation « Charles Péguy », rue de Lille. Dans la soirée, ils furent accueillis à la préfecture par M. Carles et assistèrent ensuite à une conférence de M. Marcel Lucas de « La Gerbe », sur « Henri de Bournazel ».

A l'exposition «Prisonniers»

Guy Paris chantera jeudi

Au théâtre « Comme au Camp » de l'Exposition, rue du Molinel, où intérêt prisonniers et leurs familles interprète chaque jour, à 17 heures, « Kommando 543 », la vedette du disque et de la radio, Guy Paris ancien prisonnier, viendra jeudi à 16 h., faire gracieusement un tour de chant au profit de ses camarades de camp.

L'entrée du théâtre sera libre pour cette attraction qui ne manquera pas d'attirer beaucoup de monde.

La revue « Cancans des camps »

Le petit théâtre de l'exposition « Prisonniers » a fait une brillante carrière. Après les « Capifés », le « Rescoi », « Dominique », « La paix chez soi », « La lettre » et « Kommando 543 » dont la dernière représentation a lieu vendredi à 17 h., voici que, pour la clôture de l'exposition, va être donnée samedi, de 15 h. 30 et à 17 h., une revue pleine d'attrait : « Cancans des camps », spécialement écrite pour l'exposition et qui sera un aimable et joyeux spectacle cent pour cent prisonniers. Cette spirituelle revue ne sera jouée que samedi et dimanche. Aussi est-il prudent de prendre ses places à la « Maison du prisonnier », 31, rue du Molinel.

EXPÉDITIONS EN GÉNÉRAL

RECTIFICATIF

L'Association professionnelle des entreprises de groupages des départements du Nord et du Pas-de-Calais nous prie de rectifier le 8e paragraphe du texte que nous avons publié à ce sujet le 23 courant.

Il faut lire :

« ...Nous rappelons d'ailleurs que l'assurance contre les risques de guerre ne couvre que les accidents et fortunes de guerre au cours du transport. Elle ne couvre pas les risques de séjour en magasin, tranbordements et arrêts au delà de trois jours au cours du transport, captures, saisies, détentions et leurs conséquences. La durée du transport ne peut être supérieure à 30 jours. L'assurance peut être réalisée sur simple préavis de 24 heures. »

Le charbon... du marché noir

L'attention du public est attirée sur les risques graves que comporte l'acquisition illégale de combustible. Certains livreurs acceptent ou proposent de livrer du charbon sans remise de coupons de la carte de charbon. Or, le combustible ainsi livré provient souvent de détournements ou de vols. Il est rappelé aux acquéreurs qu'ils seront l'objet, à la fois d'amendes administratives prévues par la loi, et de sanctions pénales, les recéleurs étant frappés au même titre que les auteurs principaux.

Il y a lieu de signaler que les délinquants ne pourront, en aucun cas, arguer de leur ignorance des règlements.

— Le vernissage du salon des artistes mutilés et blessés de guerre aura lieu le 6 novembre, au musée Cognacq-Jay.

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

A propos de la vente du lait concentré

La distribution de lait concentré en remplacement de lait en cas de « tourne » sera réglementée à dater du 1er novembre, par les dispositions suivantes :

Il est d'abord rappelé que le lait tourné ne peut être remplacé que dans les grands centres et pour les enfants âgés de moins de 3 ans (carte de lait entier surchargée « E ») et les grands malades titulaires d'un régime spécial (carte surchargée B.A.S.).

Le commerçant doit se présenter avec le lait tourné et la carte de lait entier au commerçant chargé de la vente du lait concentré dans la secteur, et dont le nom et l'adresse figurent sur une affiche placardée dans le magasin de vente du lait frais.

Le commerçant devra découper de la carte de lait le ticket portant l'indication du jour. Ainsi seront évités tous abus et irrégularités.

LILLE

Mgr Clabaut présidera demain à Saint-Maurice une grande cérémonie missionnaire pour les jeunes

Toutes les élèves de l'enseignement libre féminin, secondaire et primaire, sont invitées à la cérémonie missionnaire des jeunes qui aura lieu demain jeudi 28, en l'église Saint-Maurice à Lille, à 15 h. Cette cérémonie sera présidée par S. Exc. Mgr Clabaut, évêque missionnaire du pôle nord.

Une cérémonie analogue aura lieu pour les garçons de l'enseignement libre, secondaire et primaire, le jeudi 4 novembre, aussi sous la présidence de Mgr Clabaut.

Une bande de dangereux malfaiteurs sous les verrous

A la suite de l'arrestation pour vol d'une bicyclette, d'un gamin de 17 ans, la police vient de mettre fin aux exploits d'une dangereuse bande de malfaiteurs qui avait mis la ville en coupe réglée. Il s'agit de : Pierre Decouvillers, machiniste à Loos, 6, chemin de Tournai ; Pierre Deconninck, mécanicien, 26, rue Paul-Doumer, même ville ; Marcel Degeiter, manœuvre, 14, rue Auguste-Comte ; Edmond Troullet, magasinier, et Henri Auguste, terrassier, domiciliés respectivement au 32 et au 33 de la même rue ; François Deverech, manœuvre, 142, rue du Faubourg-des-Postes, et Fernand Meyer, manœuvre, 23, place Edith-Cavel.

Depuis quelques mois la bande avait à son actif de nombreux vols : neuf bicyclettes, une automobile, une serviette de cuir et une somme de 12.000 francs placée dans la sacoche intérieure d'une automobile. Ces malfaiteurs avaient, en outre, cambriolé les boutiques d'un bottier de la rue du Maréchal, et deux bonneteries des rues des Postes et de Wazemmes.

Courtiers, aidé de deux garnements de 17 ans, avait, de plus, assailli chez lui, le 17 octobre, un ouvrier de Béalcourt. Deconninck, qui servait de recéleur, a été laissé en liberté provisoire. Ses complices ont été déférés au parquet.

UN VOL DE 10.000 FRANCS. — M. Georges Jansenne, employé aux Pompes funèbres, 18, rue Armand-Carrel, a porté plainte pour vol de 10.000 fr., commis à l'aide d'une fausse clef, dans son appartement.

DANS LA POLICE. — Le « Journal officiel » du 20 octobre publie la nomination comme inspecteur de police à la brigade régionale de sûreté, de M. Charles Honart, en remplacement de M. Fiecel.

CARNET

NAISSANCES

— Michel et Daniel ont la joie d'annoncer la naissance d'un petit frère Jean-Pierre. De la part de M. et Mme Spriet-Lepers.

163, Broche-de-Fer, Herseaux.

FIANÇAILLES

— Monsieur et Madame François Flipo-Vanden Berghe sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur fille Cécile avec Monsieur Joseph Piat.

Monsieur César Piat-Hennion, notaire honoraire ; Madame Albert Vernier-Fiorin, Monsieur et Madame Joseph Flay-Vernier sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur petit-fils et fils Joseph, avec Mademoiselle Cécile Flipo.

Le Carteloc - Wasquehal.

Roubaix : 40, Boulevard de Paris.

La Madeleine : 68, rue Jean-Bart.

Croix : 57, Avenue de Flandre.

— Madame Victor Dazin - Mullier, Monsieur et Madame Pierre Dazin-Pollet, sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur petite-fille et fille Lucienne avec M. Roger Broudehoux.

Roubaix : 49, rue du Maréchal-Foch.

— 41, rue de Dammartin.

Madame Jules Boisse-Delpel, Monsieur et Madame Eugène Broudehoux-Boisse, sont heureux de vous annoncer les fiançailles de leur petit-fils et fils Roger avec Mademoiselle Lucienne Dazin.

La Madeleine : 265, Boulevard de la République.

Paris (8e) : 97, Boulevard Malesherbes

NORD

La mairie de Bertry attaquée et cambriolée par des bandits

Lundi, vers 20 h., une quinzaine de bandits armés et masqués ont attaqué la mairie. Ils se sont emparés d'une centaine de cartes d'alimentation et des cachets de la commune.

A HAZEBROUCK, DEUX PILLARDES CONDAMNÉES. — Le tribunal a condamné à trois mois de prison et 600 fr. d'amende, Mathilde Brognie, épouse Dereman, 61 ans, et Madeleine Becuwe, 28 ans, pour vol de charbon dans les décombres d'une maison sinistrée.

UNE SEXAGÉNAIRE SE JETTE DANS UNE FOSSE D'AISANCE, A HAZEBROUCK. — Sujette à des crises de neurasthénie, Mme Louise Bollier, 64 ans, 115, rue de Berous, a mis fin à ses jours en se précipitant dans la fosse d'aisance de son habitation.

PAS-DE-CALAIS

UN CHEVILLEUR D'HENIN-LIÉTARD ET SON CHAUFFEUR AURAIENT DÉTOURNÉ 3.000 KILOS DE VIANDE. — La police judiciaire a arrêté Maurice Dépret, 46 ans, cheviller au centre d'abatage à Hénin-Liétard, et Marcel Demaison, 30 ans, chauffeur, pour détournement de viande au préjudice du ravitaillement général. Les deux complices falsifiaient la bascule servant aux pesées de la viande destinée aux bouchers de la ville. Ils auraient, de ce fait détourné 3000 kilos de marchandise.

Bourse de Paris

du 25 octobre 1943

Valeurs françaises (actions)

Banque de France, 26.500. — Banque de Paris, 2168. — Crédit Commercial, 2445. — Crédit Foncier, 6695. — Crédit Lyonnais, 3425. — Crédit du Nord, 705. — Suez actions, 45.250. — Métro, 2560. — Nord, 2115. — Eaux (Cie Générale), 3260 — Distribution, 3010. — Générale Electr., 5550. — Electric. Gaz Nord, 950. — Electrique Nord, 795 — Energie Indust., 3150 — Gillet-Thaon, 385. — Industrie Textile (Cie Gle), 3100 off. — Le Blan, 1730. — Pérenchies, 3040. — Saint frères, 1750. — La Soie, 2005. — Tapis et Convertures, 2000. — Aciéries Longwy, 1202. — Aciéries du Nord, 706. — Aciéries Sambre-Meuse, 990. — Ateliers Nord-France, 2360. — Chantier Esnt-Nazaire, 3975. — Fives-Lille, 1385. — Forges Nord-Est, 1900. — Franco-Belge Mat. Ch. Fer, 10.190. — Denain-Anzin, 2740. — Louvroil-Montbard, 1046. — Schneider, 4500. — Senelle-Maubeuge, 2525. — Tréfileries Havre, 2150. — Béthune, 3860. — Houillères Montrambl., 5290 — Aniche, 3355 — Anzin, 2145. — Blanzy, 4800. — Carvin, 3450. — Courrières, 13200. — Douaies, 3600. — Lens, 1610 — Marles, 1575. — Ostricourt, 5850 — Vicoigne, 1505. — Mokta, 17.000. — Nickel, 3110. — Ouenza, 6950. — Française Pétroles, 2225 — Gafsa, 3275. — Air Liquide, 2950. — Ugine, 4755. — Givet-Izieux, 4335 — Kuhlmann, 2450. — Péchiney, 4850. — Rhône-Poulenc, 3700. — Saint-Gobain, 7100. — Vicose Françaises, 6685. — Olida, 18.900. — Potin, 1260. — Pollet, 5200. — TTerres Rouges, 1406. — Colonies (Cie Gle), 1905.

Valeurs à revenus fixes (rentes et obligations)

Fonds d'Etat Français. — 3 % 96.40. — 3 % Emt., 99.05. — 4 % 1918, 1101.30. — 5 % 1920, 138.45. — 4 ½ % 1932 A, 104. — 3 % 1942, 93.15. — 3 ½ % 1942, 96.25. — Caisse Autonome 1938, 124.25. — Oblig. Trésor 5 % 1934, 1217. — Bons Trésor 4 % 1935, 1107. — Caisse Autonome Tabacs, 1033. — Crédit National 1919, 648 ; 1920, 585 ; 1941, 2066 ; 1942, 1995.

Foncières et Communales. — Foncières 1883, 340 ; 1885, 400. — Communales 1891, 358 ; 1892, 448. — Foncières 1895, 455. — Communales 1899, 412. — Foncières 1903, 445. — Communales 1906, 411. — Foncières 1909, 205. — Communales 1912, 204. — Foncières 1913 3 ½ %, 450. — Communales 1930, 995. — Foncières 1930, 972. — Communales 1931, 1028 ; 1931-32, 995 ; 1932, 1008. — Communales 1942, 1911.

Ville de Paris. — Ville de Paris 1871, 518 ; 1875, 522 ; 1876, 538 ; 1892, 331 ; 1894, 386 ; 1910 2 3/4 %, 361 ; 1910 3 %, 1894-96, 334 ; 1898, 395 ; 1900, 341 ; 306 ; 1912, 311 ; 1920, 1016 ; 1930, 982 ; 1930 lots, 989 ; 1931, 905 ; 1931 fort., 971 ; 1932, 1015 ; 3 ½ % 1942, 4834.

Panama à lots, 243.

Départ. Nord 5 ½ % 1936, 1038.

Chemins de fer. — Est 3 % anc., 460 ; 3 % nouv., 421 ; 5 % 1921, 892. — Lyon 3 % anc., 390 ; 3 % nouv., 492 ; 3 % 1921, 344 — Midi, 3 % anc., 407 ; 3 % nouv., 407 ; 4 % 1921, 798 — Nord 3 % anc., 460 ; 3 % nouv., 451 ; 5 % 1921, 891. — Orléans 3 % anc., 420 ; 3 % nouv., 415 ; 4 % 1921, 819. — Ouest 3 % anc., 417 ; 3 % nouv., 420.

Obligations diverses. — Maroc (Ch. Fer) 4 ½ % 1941, 2021. — Métro 3, % 1931, 1015. — Nord-Sud 4 % 1909, 459. — Distribution 4 ½ %, 1014. — Gén. Elect. 4 ½ %, 1011. — El. Gaz Nord 4 ½ % 1931, 1005. — En. Nord-France 4 ½ % 1931, 1025 ; 5 % 1941, 2030. — En. Industrielle 4 ½ % 1931, 2010. — Gaz Nord-Est 4 ½ % 1930, 1045. — Aciéries Longwy 4 % 1943, 4665. — Atel. Nord-France 4 ½ % 1930, 970. — Forges Nord-Est 4 ½ % 1906. — Courrières 4 ½ % 1930, 1028. — Vicoigne 5 % 1930, 1048. — Kuhlmann 4 ½ % 1930, 1016. — Péchiney 4 % 1942, 4710. — Emprunts Coloniaux. — Indochine — Pollet et Chaussa, 4 % 1943, 4881. — 3 ½ 1900, 445. — Maroc 1914, 487. — Maroc 6 % 1937, 1060. — Tunis 1892, 400. — Algérie 1902, 366. — Tunisie 1907, 385.

Bourse de Lille

du mardi 26 octobre 1943

ACTIONS

Charbonnages. — Albi, 2270. — Aniche, 3375. — Anzin, 2100. — Béthune, le 10me, 3860. — Blanzy, 4900. — Bruay, 360. — Carvin, 3450. — Courrières, 1295. — Douges, 3550. — Escarpelle, d. 4500. — Lens, 1600. — Liévin, 870. — Marles 1600. — Ostricourt, 5825. — Vicoigne, 1530.

Banques. — Crédit du Nord, 705. — Union des Mines, 810.

Eaux, Transports. — E. L. R. T., 430. Pierchon, 620.

Gaz, Electricité. — Béthunoise, 570. — Boeuf. et Gaz Nord, 978. — Electrique Nord, 770. — Energie Electr. Nord France, 880. — Roubaisienne d'Eclairage, 4.300. — Union houillère et électrique, 485.

Métallurgie. — Aciéries du Nord, 720. — Sambre et Meuse, 980. — Atel. et Construct. Nord France, d. 2380. — Biache, 1655. — Construct. mécan. Cail, 990. — Delattre et Frouard, 960. — Denain-Anzin, 2750 ex-droit. — Fives-Lille, d. 1400. — Acier. Nord-Est, 1920. — Jeumont, 1050. — Senelle-Maubeuge, 2465. — Tub. Valenciennes, 1030.

Pétroles. — Lille-Bonnières, 890.

Textiles. — Agache, 2970. — Compt. linier, 305. — Filat. et Filt. France, 3500. — Gillet-Thaon, 388. — Compt. Gen. Ind. Textile, off. 3160. — Le Blan, off. 1750. — Lyonnaise Textiles, act. 1790. — Saint frères, 1790. — Tiberghien, 830.

Ciments. — C. Lafarge, 15700. — Origny, 26600. — Ciments du Nord, off. 1750. — Ciments Fr., 10450. — Consur. La Loiane, 1595. — Pollet, act. 5270.

Produits chimiques. — Engrais d'Auby, 470. — Engrais de Roubaix, 1780. — Finaleus, 1130. — Glaces et Verres sp. Nord, 5550. — Hulles et Goudrons, d. 5400. — Kuhlmann, 2450. — Saint-Gobain, 7200 — Us. Libercourt, 900.

Mines. — Guergour, off. 6100.

Alimentation, Diverses. — Brasc. Centrale Nord France, 550. — Choc. Kemmel, 540. — Delespaul-Havez, d. 3050. — Brass. Monte-Cordonnier, 3550. — Nouv. Epic. Nord, 500.

OBLIGATIONS

Ville de Paris 5% 1935, 1000.

LES SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION

TOUT S'ARRANGE...

Paris-Nord aura lieu !

Lundi on préparait Paris-Nord. Mardi on l'annulait. Aujourd'hui le revoici à l'ordre du jour !

Le Comité de l'Ile-de-France et la Fédération ont des caprices de femme...

Enregistrons avec satisfaction le fait que la protestation du Comité de Flandre n'est pas restée lettre morte. Hier après-midi il recevait plusieurs télégrammes annulant les précédents et confirmant que le match aurait lieu, en même temps qu'ils annonçaient que la rencontre Flandre-Provence, dimanche, serait jouée à Lille à 14 h. 30, afin que les Nordistes puissent rallier Paris le soir-même, puisqu'ils jouent lundi.

L'équipe « possible »

Mais, au fait, quelle sera l'équipe du Nord ?

Officiellement, nous a-t-on dit au secrétariat général du C.F., elle ne sera formée que vendredi, plusieurs membres du comité de sélection étant absents.

Essayons de la constituer quand même avec quelques données officielles.

Trois gardiens sont sur les rangs : De Rui, Desertot et Schutt. Le premier l'emportera vraisemblablement. Marck et Jandrezak seront indiscutables comme arrières. En demi, Stéphaniak sera le pilier avec, autour de lui, soit Bourbotte, soit Lewandowski ou Debrowski. Lechantre et Sikio sont en compétition pour l'aile gauche de l'attaque, où nous verrons Stanis, Bihel (ailier), Baratte et Ourdouillie.

P.

LES RENCONTRES DE DIMANCHE

En championnat fédéral

Flandre — Provence
Auvergne — Artois
Languedoc — Lorraine
Côte d'Azur — Champagne
Dauphiné — Capitale
Ile de France — Lyonnais
Bretagne — Guyenne
Pyrénées — Normandie

En championnat amateur

Excelsior — Racing
Valenciennes — Lille
Orchies — Fives
Amiens — Avion
Arras — Bully
Lens — Auchel
Bruay — Béthune

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR

Excelsior—Racing

Cette rencontre, la plus passionnante du championnat pour les sportifs roubaisiens, aura lieu dimanche, à 15 h., au stade Amédée-Prouvost.

Voici qu'après avoir suivi des voies différentes, les deux équipes se retrouvent au moment où l'une et l'autre peuvent briguer la première place du Nord, seule qualificative pour le championnat de France. Le Racing, après sa défaillance en Coupe, a sauvegardé toutes ses chances de championnat par sa victoire sur l'Union. Emmenés par Verriest, dont l'appui moral est toujours si précieux dans les grandes occasions, les « bleu et noir » sont toujes leurs chances.

Mais les